

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 67 (1958)
Heft: 3

Artikel: La formation des cadres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FORMATION DES CADRES

Comme toute formation sanitaire, les détachements et les colonnes de la Croix-Rouge suisse appellés à renforcer le service de santé de notre armée doivent être dirigés par des chefs préparés à assumer les responsabilités souvent lourdes qui leur incomberont.

Les cadres de nos détachements sont formés lors de cours spéciaux — d'une durée de 13 jours

pour les éclaireuses, par la Fédération des éclaireuses suisses.

Deux sortes de cours de cadres sont prévus. Aux cours I sont appelées des infirmières titulaires d'un diplôme reconnu par la Croix-Rouge suisse, des samaritaines, des aides hospitalières croix-rouge et des éclaireuses proposées pour la fonction d'*intendante*, ainsi que les infirmières



Exercice sur le terrain au Chanet. Un groupe d'élèves du cours de cadres croix-rouge cherche à la carte et à la boussole l'emplacement d'un nid de blessés. L'expérience leur apprendra qu'il vaut mieux enlever le casque avant de travailler à la boussole!
(Photo H. Tschirren)

— où ils reçoivent le complément d'instruction et de formation indispensable.

L'on ne fait appel pour ces cours qu'à des volontaires, qui acceptent librement d'être convoquées au cours pour lequel elles ont été proposées. Les propositions sont faites par le commandant de l'unité où elles sont incorporées ainsi que, pour les infirmières, par la direction de leur école, pour les aides hospitalières croix-rouge par la Croix-Rouge suisse, pour les samaritaines par l'Alliance suisse des Samaritains et,

proposées pour celle d'*infirmière supérieure* et les samaritaines, aides hospitalières et éclaireuses destinées à devenir *chefs de groupe*.

Les cours II sont destinés aux femmes-médecins titulaires du diplôme fédéral et appelées à remplir les fonctions de *doctoresse*, et aux infirmières — titulaires d'un diplôme reconnu par la Croix-Rouge suisse et exerçant dans la vie civile des fonctions supérieures — appelées à commander en tant que *chef de détachement* un détachement croix-rouge d'E.S.M. ou territorial.

Ces cours de cadres ont lieu en principe à la caserne du Chanet sur Neuchâtel, fort bien aménagée et confortable.

L'instruction y est avant tout pratique, la formation militaire proprement dite y est réduite au strict minimum. Les programmes varient bien entendu selon qu'il s'agit de cours I groupant uniquement des infirmières proposées pour le rang d'infirmières supérieures ou de ceux réunissant des samaritaines et des éclaireuses — et à l'avenir des aides-hospitalières croix-rouge — appelées à devenir chefs de groupe. Les cours II sont également adaptés aux fonctions de celles qui sont appelées à les suivre.

Ce qu'il faut souligner surtout, c'est l'esprit dans lequel s'accomplissent ces cours de cadres. Tous les rapports des commandants de cours, tous les récits des élèves s'accordent à dire le plaisir et l'intérêt qu'y prennent toutes les participantes sans exception. « *La bonne volonté, la discipline et le désir de s'instruire de ces « engagées volontaires »* », notait le regretté colonel Ryncki dans un rapport datant de 1954, ont donné au cours un élan, un entrain et une tenue en tous points excellents ». Il n'est pas de rapport où ne se retrouve sous une forme ou une autre une appréciation analogue. Comme il n'est pas d'infirmière, de samaritaine ou d'éclaireuse



Un « blessé » souffre d'une fracture de la jambe. Sous la pluie, il faut placer des attelles pour le transporter sur un brancard et le ramener auprès d'un médecin.
(Photo H. Tschirren)

Si nous prenons le plan de travail d'un cours I réunissant 21 samaritaines et 12 éclaireuses « aspirants chefs de groupe », nous trouvons 75 heures d'enseignement groupant l'ensemble des participantes (soins aux malades, transport de blessés, respiration artificielle, connaissance du matériel sanitaire, règlements et organisations diverses), tandis que les samaritaines consacrent 20 heures aux soins et pansements proprement dits et les éclaireuses, en même temps que les premiers soins, font de la lecture de carte, de la rédaction de rapports, du montage de tentes, etc. Des exercices dans le terrain ont lieu également à chaque cours.

qui, ayant suivi un des cours de cadres croix-rouge du Chanet, n'en ait aimé l'atmosphère et l'enseignement. Et c'est, sans doute, la meilleure récompense de ceux qui ont organisé des cours et s'efforcent année après année d'en améliorer encore l'organisation et l'enseignement.

*

Un cours de cadres (CC I/2) pour chefs de groupe, samaritaines et éclaireuses aura lieu cette année du 1^{er} au 13 septembre. Il manque encore des inscriptions de chefs de groupe romandes. Les intéressées peuvent s'annoncer à l'Alliance suisse des Samaritains, à la Fédération des éclaireuses suisses, à la Croix-Rouge suisse.